





























dimension disciplinaire. Ils réaffirment solennellement la dignité du laïc, tant par les obligations pascales que par l'approfondissement de la théologie du mariage. Ils insistent corrélativement sur l'Incarnation, sur le lien inébranlable qui unit monde matériel et monde spirituel. La transsubstantiation n'est pas concept de théologien en mal d'idée subtile, c'est l'affirmation de la présence réelle et perceptible par la foi du Christ incarné sous les espèces du pain et du vin. C'est une théologie du corps et de la matière et le point décisif qui condamne les cathares : le monde matériel est bon, la chair est bonne et, unie à l'esprit, mérite, y compris dans « l'œuvre de chair », la béatitude éternelle. La médecine, nous disent les Statuts, sort de la création même, elle est œuvre divine qui vient soulager l'humaine faiblesse. Elle a donc rang parmi les plus hautes activités humaines qu'il revient à l'Église de promouvoir. Du même coup, consacrer le statut de la médecine remet Conrad au cœur de sa mission : saper le catharisme, et le saper par le haut, par la défense de l'esprit que ce catharisme entend servir au détriment de la chair.

Chacune de ces motivations a dû logiquement peser dans l'acte du 17 août 1220. On en trouve les traces dans le texte lui-même, lu à la lumière du contexte de l'époque. Quelle dynamique ont-elles communiquée à l'institution nouvelle ?

Tous remarquent que ce qui vient d'être créé est une université purement médicale, et qui va le rester pour des siècles : les actes subséquents iront dans le même sens, à l'exception notable de la bulle *Quia sapientia* de Nicolas IV fondant en 1289 le *Studium generale* de Montpellier, mais les médecins ne s'en soucieront guère. Les autres universités de la première vague ne suivront pas la même voie, les médecins s'organisant rapidement au sein des universités de Bologne et de Paris. À Montpellier, ils restent autonomes. Replient ? Non certes. Mais attachée à l'autonomie qui leur a été octroyée, à eux et non alors aux juristes, qui auraient pu cependant y prétendre, *l'Universitas medicorum Montispessulani* va demeurer un pôle d'attraction spécifique intégrant au fil des ans écrivains, tel Rabelais, naturalistes ou philosophes. Émerge ainsi peu à peu l'idée que la médecine, si chaudement louée dans le texte de 1220 est un tout dans son objet propre, qui est la *Science de l'homme*, comme le dira finalement Barthez. Rangée, comme Salerne, sous la bannière d'Hippocrate, la reconnaissance solennelle que lui a donnée le cardinal Conrad lui a permis de lancer au fil des générations une aventure toujours renouvelée et fidèle, après huit cents ans, à ses origines.